

L'ATO Aéroclub du Béarn a un programme de formation CB.IR-PBN approuvé par l'autorité.

Dans le cadre de cette approbation, il peut effectuer la fin de la formation CB.IR-PBN (10 h au minimum) débutée dans une structure non ATO.

Prérequis pour suivre ce module de formation

- Détenir une licence PPL valide.
- 50 heures de vol en campagne en tant que PIC sur avions.
- Détenir une qualification vol de nuit conforme au FCL.810.
- Détenir un certificat médical valide de classe 2.
- Détenir le certificat d'aptitude aux épreuves théoriques de l'examen « Qualification de vol aux instruments PART-FCL Aircrew (IR) ».
- Détenir la compétence linguistique anglaise IFR (FCL 055).
- Détenir une licence FFA valide.
- Evaluation des bases IFR.

Evaluation du niveau IFR

Notre programme de fin de formation CB.IR-PBN approuvé est conçu pour des pilotes ayant de bonnes bases en IFR.

Une évaluation préalable des candidats est un prérequis et devra vérifier au moins les items suivants :

1. Au sol :
 - Analyse du dossier météo (Metar, Taf, Temsi, Wintem, Sat).
 - Analyse des NOTAMs
 - Vérification RAIM
 - Protections en IFR (Marges et altitudes de sécurité)
 - Connaissance documentation Jeppesen
 - Connaissances PBN
2. En Vol :
 - TEM
 - Briefing départ
 - Suivi SID
 - Calculs HEA, TOD
 - Gestion de la descente
 - Briefing arrivée
 - Approche 2D
 - Remise de Gaz
 - API
 - Entrée en attente
 - Attente
 - Approche 3D
 - Communications
 - Gestion des automatismes

Formation pratique en vol (10 h minimum)

- Navigations avec dégagement ou déroutement et des pannes

Epreuve pratique

- Vol d'environ 1h30 à 2h00 avec un examinateur qui délivrera la qualification IR.

Tarif pour les pilotes inscrits à l'Aéroclub du Béarn

- Sur avion diesel de l'Aéroclub du Béarn

- ★ Forfait de 300 € pour les cours au sol.
- ★ 50 € pour participation obligatoire aux abonnements Jeppesen et Garmin permettant d'imprimer les cartes d'approches sur le PC dédié de l'aéroclub.
- ★ Les heures de vol sont facturées au tarif double commande « élève IFR ».
- ★ Gratuité pour les briefings et débriefings associés aux vols.

- Sur avion extérieur équipé RNAV-GNSS

- ★ Forfait de 300 € pour les cours au sol.
- ★ 50 € pour participation aux abonnements Jeppesen et Garmin permettant d'imprimer les cartes d'approches sur le PC dédié de l'aéroclub.
- ★ Les heures d'instruction double commande en vol seront facturées 100 €/h.
- ★ Gratuité pour les briefings et débriefings associés aux vols.

- Epreuve pratique IR

- ★ 270 € pour l'inscription à l'examen (tarif 2018).
- ★ Frais de l'examineur.

Nota : En cas d'utilisation d'un avion extérieur :

1. Nous avons obligation de le déclarer dans la flotte de notre ATO ce qui nécessite une anticipation administrative conséquente (liste des documents à fournir sur demande).
2. Nos instructeurs devront être « lâchés" sur ce type d'avion aux frais du propriétaire avant le début de la formation afin d'être en conformité avec nos assurances.